



# **Compte-rendu, réunion de capitalisation, PCPA Guinée**

## **Etape 2 : Capitalisation transversale des PCPA**

### **BILAN ET CAPITALISATION TRANSVERSALE DES PROGRAMMES CONCERTES PLURI-ACTEURS (PCPA) DCP-2018-109**

**30 mai 2019**

## TABLE DES MATIERES

<b>A. RAPPEL DU CONTEXTE.....</b>	<b>3</b>
<b>B. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA CAPITALISATION TRANSVERSALE .....</b>	<b>4</b>
<b>C. DEROULEMENT DE LA MISSION .....</b>	<b>4</b>
1. Les entretiens individuels .....	4
2. La réunion de travail avec les parties prenantes locales .....	5
<b>D. LES FICHES DE CAPITALISATION DU PCPA EN GUINEE « PROJEG ».....</b>	<b>6</b>
1. Fiche expériences 1 – Prérequis .....	7
2. Fiche expériences 2 - Membership .....	9
3. Fiche expériences 3 - Gouvernance .....	11
4. Fiche expériences 4 – Communication et mémoire .....	14
5. Fiche expériences 5 - Pérennité.....	16
<b>E. RESUME DES RESULTATS DE LA CAPITALISATION .....</b>	<b>19</b>
<b>F. ANNEXES .....</b>	<b>20</b>

## A. RAPPEL DU CONTEXTE

L'Agence française de développement<sup>1</sup> (AFD), en lien étroit avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, ont souhaité mener un **bilan évaluatif et une capitalisation transversale** des programmes concertés pluri-acteurs (PCPA). La mission depuis l'origine est ambitieuse, car elle veut faire reposer son objectif prospectif sur un bilan évaluatif rétrospectif qui capitalise les pratiques et expériences.

Dans un premier temps, celui de l'étape n°1 qui s'est déroulé de septembre 2018 à février 2019, un bilan évaluatif des PCPA a interrogé les résultats et les effets des PCPA initiés depuis 2002, en considérant l'évolution des hypothèses initiales qui ont fondé cette approche de financement des initiatives des organisations de la société civile (OSC) et l'évolution des contextes nationaux et internationaux sur le rôle et la place des OSC dans les dynamiques politiques et de développement. Ce travail a fait l'objet d'un rapport validé par le comité de pilotage (COFIL) de la démarche le 13 février 2019.

Conformément aux termes de référence de notre mission, les résultats du bilan ont mis en lumière des thèmes et des questions prioritaires sur lesquels porte l'exercice de capitalisation transversale et dont quelques-uns ont été désignés par le COFIL, comme étant prioritaires :

- Les prérequis ;
- Le membership ;
- La gouvernance ;
- La mémoire et la communication ;
- La pérennité (dont suivi-évaluation).

Il s'agit maintenant, dans cette deuxième étape de notre mission, de conduire une dynamique collective de capitalisation qui interroge et mette en exergue les pratiques et les expériences de toutes les parties prenantes des PCPA, en convoquant ces cinq thématiques. La voix des acteurs du Sud, sera dans cette seconde étape, mise à l'honneur, tant il est nécessaire de s'appuyer sur les expériences singulières et collectives des acteurs locaux, pour nourrir des enseignements transversaux.

Pour ce faire, le processus de capitalisation comprend 4 étapes successives :

- Des entretiens avec des personnes ressources locales et une réunion de travail avec les parties prenantes locales sont prévus pour chaque PCPA encore actif : au Congo, en Tunisie, en Guinée, en Algérie (à réaliser à Marseille) et à Paris pour les acteurs concernés par ces PCPA mais localisés en France.
- Un séminaire transversal à Marseille, réunissant les représentants des 4 PCPA encore actifs, et ceux du Maroc, rencontre entre pairs qui permettent de confronter et consolider les fruits de capitalisation de chaque PCPA pour ébaucher un discours commun.
- Un atelier de restitution finale à Paris qui vise la présentation des résultats de la capitalisation transversale sous forme d'un vade-mecum des futurs PCPA et la validation de ce dernier par les parties prenantes.
- La diffusion des résultats de la capitalisation sous forme d'un film, assortie d'une note stratégique des PCPA co-construite avec les commanditaires de la mission, représente la 3ème et dernière partie cette dernière.

---

<sup>1</sup> Division Partenariat avec les Organisations de la Société Civile (DPA/OSC/AFD) de la Direction Stratégie, Partenariats et Communication

Le présent compte-rendu est le produit des travaux menés collectivement avec les représentants des parties prenantes locales du PCPA en Guinée « PROJEG ».

## B. RAPPEL DES OBJECTIFS DE LA CAPITALISATION TRANSVERSALE

La démarche de capitalisation veut nourrir la réflexion en cours sur la prochaine génération PCPA : quels seront ses objectifs, ses conditions et modalités de mise en œuvre dans les pays partenaires, et ses effets pour que le caractère innovant de l'instrument perdure, en s'inscrivant néanmoins dans les nouveaux contextes locaux et internationaux ?

Les termes de référence précisent les objectifs principaux de cette capitalisation comme suit :

- Tirer des enseignements communs et spécifiques des expériences et pratiques vécues tout au long des PCPA, pour que ces connaissances soient partagées et appropriées individuellement et collectivement par les parties prenantes.
- Construire un discours partagé pour avoir un guide de pratiques et de méthodes de conception, de mise en œuvre et de pérennité pour une nouvelle génération des PCPA toujours innovants (vade-mecum).

## C. DEROULEMENT DE LA MISSION

Grâce à la collaboration de l'équipe d'Aide et Action localement, le processus de capitalisation qui s'est déroulé à Conakry s'est bien passé.

PROJEG, le programme financé par le PCPA en Guinée est dans sa phase d'envol. Le financement du PCPA se termine à la fin de l'année 2019 et l'équipe exécutive et les membres du PCPA s'attèlent activement dans la pérennisation des acquis de PROJEG. L'exercice de capitalisation était donc arrivé à point nommé car contribuait à mettre en exergue les connaissances et compétences issues des expériences des membres qui leur sont fort utiles pour continuer à développer PROJEG au-delà du financement du PCPA.

### 1. Les entretiens individuels

6 entretiens individuels ont été réalisés auprès :

- De 2 OSC « historiques », ayant participé au PCPA dès sa genèse et surtout ayant contribué au renforcement de compétences et structuration des membres ;
- De 3 personnes ressources ayant un lien particulier avec PROJEG, apportant ainsi des éclairages et des points de vue complémentaires à ceux des membres à l'exercice collectif de capitalisation ;
- Du directeur pays d'Aide et Action qui coordonne PROJEG.

L'objectif des entretiens est donc de compléter l'exercice collectif grâce à des discussions auprès de personnes ressources liées directement ou indirectement au PCPA Guinée, sélectionnées de par leurs positions plus stratégiques, leurs vécus plus approfondis de certaines thématiques, ou leurs points de vue intéressants et pas forcément unanimement partagés.

Les personnes interviewées sont :

- Aboubacar Sylla, de Club des Amis du Monde (CAM), OSC membre du COPIL.
- Mohamed Diaoune, de Coalition Nationale de Guinée / Education Pour Tous (CNG/EPT), OSC membre.
- Nentebou Barry, de C-DEV, OSC non membre mais active dans le collège régional de Conakry.
- Fatoumata Dabo, secrétaire exécutive de l'OSC PAMOJA (non membre), mais également chargée de partenariat et mobilisation des ressources de CNG/EPT.
- Augustin Gnimassou, chercheur.
- Moctar Diallo, Directeur pays Aide et Action, coordonnateur PROJEG.

## 2. La réunion de travail avec les parties prenantes locales

La réunion de travail s'est déroulée le jeudi 30 mai 2019, à Conakry.

Les critères pour choisir les représentants des parties prenantes locales, discutés préalablement avec l'équipe d'Aide et Action, ont permis à celle-ci de faire participer des membres représentant les différentes thématiques d'intervention, dont des OSC œuvrant pour les femmes, les différentes régions, les pouvoirs publics et les collectivités locales. Un représentant de l'Ambassade de France était présent, il n'y avait pas d'autres membres français. 24 personnes ont participé à cette réunion de travail<sup>2</sup>.

Les objectifs de cette réunion de travail ont été expliqués et bien appropriés par les participants :

- Tirer des enseignements communs et spécifiques des expériences et pratiques vécues depuis le lancement du PCPA, autour des 5 thématiques, et valoriser ces connaissances et compétences acquises.
- Identifier les conditions et/ou facteurs de réussite (l'environnement favorable) qui permettent au PCPA de mieux appréhender les enjeux locaux et mondiaux qui ont évolué.
- Préparer les éléments d'un futur discours partagé (à confronter et à consolider auprès des autres PCPA lors du séminaire transversal, pour avoir plus tard lors de la restitution finale le vade-mecum de la nouvelle génération des PCPA).

6 temps forts marquent cette journée de réunion :

- La partie introductive qui consistait à présenter les objectifs de la réunion, ce qu'est la capitalisation, et le déroulement de l'exercice collectif tout au long de la journée.
- La présentation des 5 thématiques et de leurs sous-thématiques et leur appropriation par les participants.
- Les échanges de pratiques et d'expériences entre les participants autour des 5 thématiques, en travaux de groupes animés par les consultants.
- L'analyse des pratiques et expériences échangées, toujours en groupes et animés par les consultants. Grâce à une grille SEPO, les participants ont pu mettre en exergue les bonnes pratiques, les échecs et les leçons à en tirer, et ils ont adopté une vision prospective en identifiant les potentiels et les améliorations des pratiques futures, ainsi que les défis qui restent à relever.
- La restitution en plénière des travaux de groupes, suivis de questions/réponses/commentaires pour aboutir à la validation des résultats des travaux. Ces résultats sont résumés dans le chapitre suivant dans des fiches de capitalisation.
- La clôture de la réunion, avec le rappel des prochaines étapes du processus de capitalisation et les remerciements d'usage.

---

<sup>2</sup> Cf. Annexe 2 : fiche de présence.

## D. LES FICHES DE CAPITALISATION DU PCPA EN GUINEE « PROJEG »

### Fiches de capitalisation du PCPA en Guinée « Programme concerté de Renforcement des capacités des Organisations de la société civile et de la Jeunesse Guinéenne ou PROJEG »

Dates : 29, 30/05/2019

Pays :	Guinée
Programme	PCPA – « PROJEG » – 2008 à 2019
Parties prenantes porteuses de l'expérience	Les membres du PCPA « PROJEG »

#### Objectifs visés

Autour de 5 thématiques : (i) les prérequis, (ii) le membership, (iii) la gouvernance, (iv) la communication et la mémoire et (v) la pérennité, les objectifs sont de :

- Tirer des enseignements communs et spécifiques des expériences et pratiques vécues tout au long des PCPA et valoriser les connaissances et compétences acquises.
- Identifier les conditions et/ou facteurs de réussite qui permettent aux PCPA de mieux appréhender les enjeux locaux et mondiaux qui ont évolué.
- Préparer les éléments d'un futur discours partagé, en vue d'un vade-mecum pour une nouvelle génération de PCPA toujours innovants.

Partenaires des expériences	Rôles
MEAE et AFD	Partenaires institutionnels et financiers
Aide et Action	Aide et Action est l'OSC chef de file dans le cadre du programme, il salarie une équipe exécutive en France et en Guinée locale assure la coordination et la gestion du programme depuis Conakry. Aide et Action est présente en Guinée depuis 1992.
Les représentants des OSC membres	Acteurs principaux du PCPA
Les personnes ressources	Personnes ressources techniques ou stratégiques, qui ont accompagné les actions dans le cadre du PCPA (consultants, chercheur, OSC non membres mais actives dans la société civile et les collègues régionaux mis en place par PROJEG,...).

## 1. Fiche expériences 1 – Prérequis

Thématique :	Pré requis
<b>Les préalables et conditions requis pour concevoir et mettre en œuvre un PCPA</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Contextes locaux : la société civile existante, dialogue avec les pouvoirs publics, climat sociopolitique et économique, potentielles parties prenantes</li><li>- Pertinence : du PCPA par rapport aux enjeux locaux et enjeux communs. Pertinence de l'instrument comme outil d'appui au développement</li><li>- Participation à la conception</li><li>- Le processus : déclenchement, leviers, modalités, phasages, défis,...</li></ul>	

Résumé de l'expérience / pratique
<p>Le PCPA en Guinée est né en 2007 grâce à une volonté forte exprimée par des OSC guinéennes en partenariat avec des associations françaises : « la lancée d'un PCPA, ça ne se décrète pas ! Il émerge d'un besoin des acteurs de la société civile qui veulent changer ensemble leurs pays ». Et effectivement, la ténacité et la volonté ferme de ces OSC ont contribué fortement au déclenchement de PROJEG. Cette réflexion endogène à la société civile guinéenne à l'origine du PCPA garantit un engagement fort de celle-ci et une bonne utilisation du PCPA. L'approche participative pratiquée dès la conception même du PCPA, tant au niveau local que national, est plébiscitée ; c'était un gage d'une prise en compte des contextes locaux et une responsabilisation importante des OSC guinéennes dès le départ. L'orientation de PROJEG vers l'appui à la jeunesse guinéenne est également très pertinente selon les membres. PROJEG a concrètement fait participer, émerger et renforcer des OSC des jeunes guinéens ou en faveur de ces derniers : ils se professionnalisent et se structurent.</p> <p>Dès sa conception également, le PCPA Guinée est considéré comme un programme hautement politique, en appui à la société civile guinéenne pour que les OSC puissent dialoguer, interpellier les pouvoirs publics et influencer sur les politiques dans les thématiques qui représentent des enjeux locaux ou nationaux importants. La mise en place des collèges régionaux a permis un vrai dialogue entre les OSC, les collectivités territoriales et les services techniques déconcentrés pour débattre des enjeux territoriaux, dont certains seront l'objet de projets financés par PROJEG pour y contribuer concrètement. Cette pratique en elle-même garantit la pertinence des champs d'intervention de PROJEG puisqu'ils émanent des besoins des populations, à la base. Ainsi, au-delà de l'accent mis sur l'appui à la jeunesse, il n'y a pas de « restriction thématique » d'intervention dans PROJEG, mais les violations des droits humains, les problématiques liées aux extractions minières, l'accaparement des terres, la fiscalité... sont autant de préoccupations cruciales des populations qui intéressent PROJEG. Ce qui prime dans PROJEG, <b>c'est de donner aux acteurs des leviers structurants</b>, qui leur permettent d'appréhender durablement les problématiques traitées. Ainsi, les interventions s'inscrivent dans deux axes : (i) « Politiques leviers » reposant sur les thématiques tel que gouvernance minière, jeunesse, transparence des ressources publiques, (ii) « Création d'un environnement favorable à l'expression libre » qui s'adosse sur les droits de l'Homme et l'exemplarité de la société civile. Ex : mise en place de jury citoyen, du conseil local des jeunes (adopté par le PNUD et le ministère de la Jeunesse), conception du guide pour dialoguer au niveau local avec les élus... De même, les collèges régionaux, ouverts à tous et non seulement aux membres du PCPA, sont maintenant ancrés fortement au niveau des régions car toutes les parties prenantes se sont appropriés ces espaces d'échanges avec un fort engouement. Il y a une mise en lien constante entre le local et le national ; les enjeux territoriaux sont portés en assemblée générale de PROJEG, les coalitions/consortia d'OSC portent les projets ou plaidoyers qui y correspondent. La culture de la « transparence » est également un élément transversal omniprésent dans les appuis apportés par PROJEG (ex : transparence budgétaire en partenariat avec CFI, au niveau des communes...). Les femmes déplorent cependant que malgré la parité et l'approche genre pratiquée au sein de PROJEG pour favoriser leur participation, il a manqué des actions concrètes / projets en faveur des renforcements de leurs</p>

capacités ou améliorations des leurs conditions socioéconomiques. En ce qui concerne les projets financés, la durée limitée à un an maximum est trop courte selon les membres pour pouvoir mener à bien des actions impactantes. Le cofinancement de ces projets par les OSC guinéennes est considéré comme un succès car il montre l'engagement fort et la crédibilité de ces dernières. Enfin, toutes les activités de renforcement de capacités/compétences prévues dans PROJEG ont été jugées pertinentes. Il a été bien souligné que ces expertises acquises ne sont pas des « fins mais des moyens » pour la société civile : elles ont permis à la société civile de se renforcer et de se structurer. Les membres notent une horizontalité appréciée entre les membres français et guinéens dans le portage du projet. Néanmoins, il manquait un vrai dialogue avec les pouvoirs publics français : AFD et Ambassade de France, lesquels ensemble ou séparément, avec leurs points de vue et leurs sphères d'influence, auraient pu apporter une autre dimension intéressante en faveur de PROJEG. L'éventuel cofinancement du PCPA par le pouvoir public guinéen a été discuté par les membres et la réponse est claire : les OSC guinéennes estiment que ce n'est pas encore opportun dans le contexte actuel pour que les OSC soient libres d'interpeller et de dialoguer avec les pouvoirs publics.

**Quelles bonnes pratiques sont susceptibles d'être enseignées, partagées et valorisées (ou mauvaises à ne pas reproduire) ?**

Bonnes pratiques (succès)	Mauvaises pratiques (échecs)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le PCPA naissant de l'initiative des OSC guinéennes, et tout le processus de co-construction du PROJEG, participatif et inclusif : engagement fort, incluant même les petites OSC.</li> <li>- Considération du PCPA comme un instrument résolument politique : volonté forte de l'OSC chef de file d'appuyer les OSC membres à dialoguer et collaborer avec le pouvoir public guinéen, à se positionner comme contrepouvoir le cas échéant.</li> <li>- Le cofinancement des projets financés par les OSC guinéennes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication insuffisante du pouvoir public français, tout au long du PCPA.</li> </ul>

**Quelles potentialités à exploiter, partager et valoriser ou quels obstacles, défis à anticiper ?**

Potentialités / Leçons apprises des échecs	Défis à relever
<p><u>Leçon apprise :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une étude préalable définissant les changements ambitionnés par la société civile aurait été un plus.</li> <li>- Adosser le PCPA aux textes stratégiques nationaux : Plan National de Développement Social, Politique Nationale du Genre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La difficulté de travailler avec les autorités administratives.</li> </ul>

**Quelle originalité / innovation de l'expérience ?**

Les enjeux discutés régulièrement depuis les territoires, via les collèges régionaux, apportant ainsi les thématiques d'intervention de PROJEG, non restreintes, mais plutôt selon la ligne directrice de donner des leviers structurants aux acteurs pour répondre à leurs problématiques et besoins : double bénéfice :

- Pertinence des champs d'intervention,
- Et solutions apportées durables.

## 2. Fiche expériences 2 - Membership

<b>Thématique :</b>	<b>Membership</b>
<b>La pratique du membership au PCPA : situation et plus-value</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Enjeux communs et partagés : actions communes, mobilisation, gestion des divergences et spécificités, travailler ensemble de territoire à territoire</li><li>- Responsabilités : les responsabilités individuelles et collectives sont-elles claires, pratiquées ? Comment ?</li><li>- Socle de valeurs, identité : quelle identité commune ? Quelles valeurs communes ? Facteurs d'unité et de divergence ? Qui mobiliser et avec quels critères ?</li></ul>	

<b>Résumé de l'expérience / pratique</b>
<p>Pour être membre de PROJEG, les OSC doivent être formelles, participer assidûment et activement aux collèges régionaux, faire une demande d'adhésion, payer la cotisation et signer la charte de PROJEG. Éprouvées et débattues entre les membres, ces conditions sont bien adéquates selon les membres. En effet, la participation forte au niveau des collèges est le premier gage d'engagement des OSC. La formalisation est aussi essentielle car elle fait partie du processus de professionnalisation des OSC. Ainsi, PROJEG a eu un double effet induit : celui d'impulser une vague de formalisation des OSC guinéennes d'une part, celui d'inculquer la culture de la cotisation (une première en Guinée), en valorisant cette contribution des OSC et en les rassurant grâce à la transparence pratiquée. Dans la pratique, les critères d'adhésion ont évolué et « l'efficacité » de l'OSC dans son domaine de prédilection est prise en compte. Il y a en effet beaucoup de demandes et peu de places, considérant les moyens de PROJEG. À l'instar d'autres PCPA, PROJEG mise sur la qualité des membres plutôt que la quantité, et depuis 4 ans, il n'y a plus d'adhésion de nouveaux membres, sauf en remplacement de ceux qui partent (limitation à 150 OSC membres).</p> <p>Il faut néanmoins souligner que PROJEG a un autre niveau de participation des OSC à ses activités, grâce à la mise en place des collèges régionaux. Ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Les collèges régionaux sont des espaces de concertation ouverts à tous et on y trouve une forte participation des acteurs régionaux : OSC guinéennes même informelles, collectivités territoriales, services techniques déconcentrés. Les OSC non membres interviewées soulignent que participer aux collèges régionaux est amplement enrichissant : elles y ont appris les techniques d'identification des enjeux territoriaux, y ont appris à débattre de ceux-ci et dialoguer avec les pouvoirs publics locaux. C'est le lieu de rencontre entre pairs, le terroir pour la construction de consortium. Même les petites associations de quartier s'y font entendre : « cela donne de l'espoir », c'est plus valorisant et permet de « grandir » grâce au réseautage, à l'apprentissage, c'est plus attrayant que le financement d'un projet. Quand certains enjeux sont prioritaires, des groupes d'OSC sont formés pour concevoir les grandes lignes du projet afférent qui va être présenté pour financement au PROJEG. Toutes les compétences ainsi engrangées sont des acquis bien plus importants que « le simple financement d'un projet » par PROJEG pour un membre. Ces OSC déplorent néanmoins que quand les projets ainsi conçus sont financés, les OSC non membres qui ont participé à leur genèse n'ont plus de retour d'information sur leur déploiement. Les collèges sont aussi les lieux d'où émergent ou se font distinguer les futurs membres.</li></ul> <p>Les membres ressentent un sentiment d'appartenance fort à PROJEG. Des valeurs communes sont citées : la démocratie, la transparence, la laïcité, l'attachement aux droits humains, la diversité et l'apolitisme. L'application de tous ces concepts au sein de PROJEG a permis un apprentissage au sein même des OSC, ce sont des plus-values énormes. PROJEG a renforcé l'esprit de partenariat via les consortia demandés pour les projets, les OSC clament : c'est « nous » et non plus « je ». Le réseautage et la mobilisation autour des enjeux locaux sont flagrants. L'inclusivité est également importante : le PROJEG n'est pas l'affaire des grosses ONG qui vont obstruer le débat en mettant en</p>

avant leurs intérêts. 80% des membres sont des jeunes OSC.

La présence des membres français a été positive à plus d'un titre : « leur présence a su dépassionner certains débats et réduire la portée des contradictions entre guinéens en mettant plutôt en exergue les valeurs auxquelles il faut se focaliser », ils ont apporté certaine expertise, ont enrichi les partenariats. Leur neutralité est ainsi un atout, et lors des crises en Guinée, les OSC françaises ont été des relais importants au niveau international. Les relations Nord/Sud ont été fécondes : l'appui du syndicat français au syndicat guinéen dans le cadre du Contrat Désendettement - Développement en est une illustration. Selon les membres, les syndicats ont contribué à donner au PCPA son envergure nationale. « Si les acteurs français avaient été plus nombreux, ça aurait sans doute créé encore plus de synergies et de démocratie ». Il faut néanmoins que PROJEG s'ouvre plus aux partenaires moins « traditionnels » : les universitaires, les média, ...

Les femmes membres du PROJEG se sont structurées et ont créé un espace de communication entre elles, tardivement certes. Elles sont encore aujourd'hui trop dispersées et ont besoin d'un accompagnement/renforcement pour structurer leurs actions.

Quelques problèmes d'éthique se sont révélés au sein des membres : la double casquette « fonctionnaire – société civile », la nécessité de renforcer la responsabilité citoyenne sur le fait que l'argent mobilisé dans le cadre des projets / programme est celui des contribuables. Ces points doivent être pris en compte dans le référentiel de valeurs ou dans la charte du PCPA.

PROJEG a eu pour ambition de réaliser les États généraux de la société civile guinéenne. La non réalisation de ces derniers est ressentie comme un échec.

**Quelles bonnes pratiques sont susceptibles d'être enseignées, partagées et valorisées (ou mauvaises à ne pas reproduire) ?**

Bonnes pratiques (succès)	Mauvaises pratiques (échecs)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les conditions d'adhésion évolutives au PROJEG.</li> <li>- L'ouverture plus large des collèges régionaux, permettant ainsi un engagement des OSC (et des acteurs locaux) et favorisant leur structuration, sans être membre de PROJEG.</li> <li>- La synergie entre OSC guinéennes et françaises, malgré le faible nombre de ces dernières.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non réalisation des États généraux de la société civile guinéenne.</li> <li>- Présence de membres à la fois fonctionnaires et société civile.</li> </ul>

**Quelles potentialités à exploiter, partager et valoriser ou quels obstacles, défis à anticiper ?**

Potentialités / Leçons apprises des échecs	Défis à relever
<p><u>Potentialités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ouverture vers des membres « non traditionnels », initiée et à renforcer : universitaires, média...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La mobilisation de la diaspora reste un grand défi : les rencontres initiées n'ont pas abouti. Il faudrait réfléchir à un cadre de concertation qui tienne compte du fait que la diaspora est constituée d'acteurs hétérogènes, avec des positionnements divers sources de conflits si mal appréhendés.</li> </ul>

**Quelle originalité / innovation de l'expérience ?**

La participation large et assidue des parties prenantes locales aux collèges régionaux. C'est un premier niveau d'engagement de ces dernières, mais surtout un autre aspect d'appropriation de PROJEG sans être nécessairement membre. La mise en place des collèges est détaillée dans la gouvernance.

### 3. Fiche expériences 3 - Gouvernance

<b>Thématique :</b>	<b>Gouvernance</b>
<b>Modèle de gouvernance efficace d'un PCPA et évolutions nécessaires</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>- Représentativité et équilibre dans le pilotage : pratique du jeu à 4, d'autres acteurs clés ? dimension géographique ? Notion de double espace, diaspora.</li><li>- Efficacité de la gouvernance : fonctionnement du dispositif, responsabilités claires et effectives ? La redevabilité, la gouvernance financière, les facteurs de succès et les défis.</li></ul>	

<b>Résumé de l'expérience / pratique</b>
<p>S'il faut qualifier en quelques mots clés la gouvernance au sein de PROJEG, les membres sont unanimes : démocratique, transparente et participative.</p> <p>Ces principes commencent dès les instances les plus ouvertes, au niveau des collèges régionaux, à la base, jusqu'à l'assemblée générale (AG) et au niveau du comité de pilotage. Les activités des OSC / projets sont restituées, les bilans techniques et financiers exposés sont clairs et transparents. Le fonctionnement associatif de PROJEG est bien rodé et est même qualifié de « démocratie à outrance » : le comité de pilotage est vraiment l'organe de pilotage du PROJEG, il soumet le plan d'action triennal de PROJEG à l'Assemblée générale qui délibère, et l'exécutif met en œuvre.</p> <p>Au sein du comité de pilotage, l'équilibre du jeu à 4 et la parité ne sont pas des vains mots : au vu du faible nombre des OSC françaises, les OSC guinéennes se retirent expressément lors des élections quand elles sont déjà en nombre suffisant ; de même, au vu du faible nombre de femmes, les candidats masculins se retirent quand ils sont en nombre suffisant pour assurer la parité. Le mandat au sein du comité de pilotage est limité à un an renouvelable, jugé trop court pour certains, mais suffisant pour d'autres afin de permettre à tous d'y accéder. Le choix des élus est pourtant crucial car au vu de leurs prérogatives, c'est le facteur de succès selon les membres. La rotation des membres au sein des instances de gouvernance est nécessaire : « on est dans un pays où l'alternance n'est pas une pratique, on voulait montrer l'exemple... Dans un contexte où les institutions sont déliquescents, la construction de la démocratie au sein du dispositif est un élément fondamental. Si on ne le fait pas, on se décrédibilise. On a d'ailleurs connu des dérives : auparavant l'Assemblée ne faisait que valider le choix des régions ». Les instances de gouvernance sont des lieux d'apprentissage pour les membres. Ces pratiques de démocratie et de transparence se répercutent au niveau des OSC elles-mêmes dans leur propre gouvernance, au niveau des acteurs locaux, au niveau des communes (pratiques de la transparence, processus d'élections locales inspirées de celles du comité de pilotage). Néanmoins, il y a encore des OSC qui n'appliquent pas le principe de redevabilité en leur sein et il n'y a qu'une personne visible et renforcée par PROJEG (à l'instar des « ING », individus non gouvernementaux au Congo).</p> <p>Lors de chaque comité de pilotage, une personne ressource extérieure est invitée dans le but d'alimenter le débat et d'appuyer le comité à prendre certaines décisions. L'AG quant à elle voit à chaque session annuelle la participation d'un représentant d'un autre PCPA pour permettre des échanges enrichissants mutuellement.</p> <p>Les OSC sont traitées avec équité, une OSC non membre souligne qu'au niveau des collèges régionaux, les OSC sont traitées de manière égale, membre ou non de PROJEG.</p> <p>La démocratie appliquée sous-tend la force des OSC guinéennes (face aux 3 acteurs du jeu à 4) car elles sont majoritaires en nombre, mais cela n'est pas critiqué, au contraire, car ces OSC portent les préoccupations et enjeux des populations à la base.</p> <p>Les enjeux sont identifiés et débattus au niveau régional via les 5 collèges régionaux, espaces de concertation mis en place par PROJEG, ils remontent à l'AG via les OSC membres qui y siègent. Avant leur mise en place, les thématiques du premier appel à projets ont été proposées par l'AG. Les collèges régionaux sont maintenant les lieux de genèse des projets à présenter au PROJEG pour financement. Pour chaque projet financé, un comité de gestion du projet est créé par le consortium porteur afin d'en assurer la bonne gestion. Cette pratique est importante pour les OSC qui</p>

apprennent à se faire confiance et à gérer un projet commun ; elle est un gage de bonne gouvernance du projet pour PROJEG. La mise en place des collèges régionaux est un des succès de PROJEG et un élément fort de sa pérennisation. Cette innovation, ayant déjà fait l'objet de capitalisation, est une pratique diffusable à d'autres PCPA. Le défi dans sa mise en œuvre était de donner les capacités aux coordonnateurs d'assurer leurs tâches immenses (jusqu'à une dizaine de préfectures par région pour un coordonnateur).

PROJEG a prévu dans son fonctionnement une ligne de réactivité d'un montant de 20% du budget, dédié aux situations d'urgence. Face aux crises, il s'agit d'avoir les moyens d'identifier et d'appuyer un acteur capable d'inverser la tendance. La cellule exécutive décide et la validation se fait ensuite par le comité de pilotage. Durant la mise en œuvre de PROJEG, cette ligne a été sollicitée 4 à 6 fois (ex : lors de la crise d'Ebola).

12 collectifs d'OSC sont également nés de PROJEG. Ce sont des coalitions d'OSC sur les mêmes thématiques, rassemblées dans un même territoire, partageant ainsi les mêmes histoires, les mêmes visions et les mêmes interlocuteurs. Ce sont également des acquis indéniables initiés par PROJEG.

Les améliorations relatives à la gouvernance sont de l'ordre des outils et instruments de gouvernance. Le manuel de procédures de PROJEG est à mettre à jour. Les OSC quant à elles doivent encore faire des efforts pour accéder aux instruments de financement des différents bailleurs (conception et rédaction de projets, procédures de justification de dépenses...).

**Quelles bonnes pratiques sont susceptibles d'être enseignées, partagées et valorisées (ou mauvaises à ne pas reproduire) ?**

Bonnes pratiques (succès)	Mauvaises pratiques (échecs)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernance démocratique, transparente et participative, avec l'application de la parité homme – femme, et l'équilibre du jeu à 4. Dispositif clair et efficace.</li> <li>- Rotation dans les instances de gouvernance, notamment le comité de pilotage, qui sont des lieux d'apprentissage pour les membres.</li> <li>- Invitation de personne ressource lors des comités de pilotage.</li> <li>- Invitation de représentant d'un autre PCPA lors de l'AG.</li> <li>- Pour chaque projet financé : mise en place d'un comité de gestion du projet par le consortium.</li> <li>- Mise en place des 12 collectifs d'OSC.</li> <li>- La ligne de réactivité (20% du budget) pour faire face aux crises soudaines subies par les populations.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bien que PROJEG a initié la culture de la cotisation auprès des OSC, celle-ci n'est pas encore entièrement inculquée. En effet, maintenant que dans la phase d'envol, l'autonomisation des collèges régionaux nécessite une cotisation de la part des membres, le recouvrement de ces cotisations peine et est alarmant.</li> </ul>

**Quelles potentialités à exploiter, partager et valoriser ou quels obstacles, défis à anticiper ?**

Potentialités / Leçons apprises des échecs	Défis à relever
<p><u>Leçons apprises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si la mise en place des collèges régionaux est une excellente innovation, il faut cependant améliorer les capacités et moyens des coordonnateurs pour assurer leurs tâches immenses. Ils couvrent une vaste région englobant jusqu'à une dizaine de préfectures. Ils y ont pallié en mettant en place de leur propre chef les solutions suivantes pour au</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La redevabilité n'est pas appliquée dans certaines OSC, mettant ainsi en avant des individus, au détriment de leurs membres qui ne profitent pas des plus-values de PROJEG.</li> <li>- La capacité des OSC à accéder aux instruments de financement de projets/programmes des différents bailleurs (conception et rédaction de projets, justification des dépenses,...).</li> </ul>

moins relayer les informations auprès des OSC : mise en place de comité ad hoc, ou mise en place de 3 points focaux, qui sont des OSC actives dans le collège.	
--	--

**Quelle originalité / innovation de l'expérience ?**

Mise en place des collèges régionaux : espace d'échanges ouverts à toutes les OSC et parties prenantes locales (même non membres), d'où remontent les enjeux locaux, les projets à financer, les nouveaux membres, etc. Ces espaces de concertation ont déjà fait l'objet de capitalisation. Ils sont maintenant ancrés fortement au niveau régional et appropriés par les parties prenantes. Le défi est de les pérenniser. PROJEG est dans la mise en œuvre de cette phase.

#### 4. Fiche expériences 4 – Communication et mémoire

<b>Thématique :</b>	<b>Communication</b>
<b>L'enjeu de la communication : les PCPA ont une vingtaine d'années, quelle mémoire institutionnelle ? Quelle identité ?</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Qu'en est-il de la communication interne : entre et avec les membres ; auprès des populations cibles, entre PCPA ?</li> <li>- Qu'en est-il de la communication externe : Quels objectifs ? Quelles cibles ? Quels dispositifs ? Que communiquer ? Quelles difficultés, quelles solutions ? (Plan de communication)</li> </ul>	

<b>Résumé de l'expérience / pratique</b>	
<p>A l'instar d'autres PCPA (Congo, Tunisie...), les membres de PROJEG reconnaissent que la communication est son point faible. Il manque une stratégie de communication. À deux reprises, PROJEG a souhaité recruter un chargé de communication et cela a échoué.</p> <p>En interne, la communication est fluide en aval de l'AG pour rendre compte des grandes décisions prises.</p> <p>Au niveau du pays, PROJEG est connu du monde associatif, un peu des pouvoirs publics, mais inconnu du citoyen lambda. PROJEG a pourtant fait plusieurs publications et productions (sur les collèges régionaux, les droits de l'homme, sur l'orpaillage...) mais elles ne sont pas suffisamment diffusées et valorisées, notamment en dehors du cercle restreint des initiés. Les acquis et les réalisations de PROJEG ne sont pas visibles, non valorisés également, malgré les communications ponctuelles faites par le programme.</p> <p>Les échanges inter-PCPA durant les AG sont appréciés, mais sont insuffisants en termes de communication et d'apprentissage entre PCPA. Les membres souhaitent la mise en place d'un site inter-PCPA.</p> <p>Conscient de cette faiblesse, l'équipe exécutive prévoit en juillet 2019 une formation sur la communication pour les OSC.</p>	
<b>Quelles bonnes pratiques sont susceptibles d'être enseignées, partagées et valorisées (ou mauvaises à ne pas reproduire) ?</b>	
Bonnes pratiques (succès)	Mauvaises pratiques (échecs)
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communications ponctuelles sur des supports adéquats.</li> <li>- Invitation de représentants d'un autre PCPA à chaque session d'AG.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de stratégie de communication.</li> <li>- Échec du recrutement d'un chargé de communication.</li> <li>- Pas de site internet.</li> </ul>
<b>Quelles potentialités à exploiter, partager et valoriser ou quels obstacles, défis à anticiper ?</b>	
Potentialités / Leçons apprises des échecs	Défis à relever
<u>Potentiels :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Valoriser et diffuser plus largement les publications de PROJEG.</li> <li>- Valoriser et diffuser les acquis et réalisations de PROJEG.</li> <li>- Créer un site inter-PCPA.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir communiquer à temps, et à contretemps.</li> </ul>
<b>Quelle originalité / innovation de l'expérience ?</b>	
<p>Il y a eu de la capitalisation au PROJEG et de production de documents sur les droits humains, les mines, les collèges, le CLJ et le jury citoyen</p>	



## 5. Fiche expériences 5 - Pérennité

<b>Thématique :</b>	<b>Pérennité</b>
<p><b>Assurer la durabilité des acquis des PCPA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelles forces endogènes mobiliser : responsabilités des parties prenantes, compétences et capacités des membres, réseaux, plateformes...</li> <li>- Avoir une stratégie de sortie : quelles conditions et modalités ? Quand ? Quels acteurs ? Quelles opportunités et quels défis ?</li> <li>- Penser la pérennité dès le départ : qu'en est-il des outils de suivi et d'évaluation des effets et impact des PCPA ? Qu'en est-il des outils de mesure du changement attendu au niveau de la société civile, des OSC ? Y a-t-il une démarche progressive, apprenante ?</li> </ul>	

<b>Résumé de l'expérience / pratique</b>	
<p>PROJEG est dans sa phase d'envol, à 7 mois de la fin du financement du PCPA. Les membres sont conscients qu'ils doivent beaucoup compter sur leurs forces endogènes, les connaissances et compétences acquises tout au long de PROJEG, tandis qu'en parallèle, des dynamiques pour faciliter la pérennisation des acquis sont entreprises.</p> <p>Les membres sont conscients de la nécessité de penser la pérennité au démarrage : dès l'étude préalable, lors de la mise en place du dispositif de suivi-évaluation, mais sur ce dernier, certains questionnent encore si concrètement, l'usage est fait/adapté pour mesurer la pérennité.</p> <p>Dans leur phase d'envol, les membres sont très pragmatiques. Grâce à PROJEG, ils soulignent que 24 OSC pour la jeunesse sont nées, les OSC se sont structurées et les OSC faitières interviennent dans les problématiques nationales (ex : « Publiez ce que vous payez »). Une société civile plus exigeante et plus compétente est née, elle demande des comptes : le contrôle public est initié et effectif. C'est elle qui s'engage mieux et plus vite que l'Etat face aux problématiques quotidiennes des populations. Ainsi, le CNG/EPT continue ses actions, son plaidoyer auprès de l'Etat même si le PCPA Guinée arrête son financement. Les OSC sont toujours sur le terrain, en consortium avec d'autres PTF. PROJEG a fait émerger des leaders d'OSC, des personnes ressources avec de nouvelles compétences. Ces dernières ont déjà commencé à pratiquer la formation entre pairs, dite « remorquage », qui est une force endogène importante pour assurer la durabilité des acquis. Ex : renforcement des collèges régionaux qui naissent, médiation lors de la problématique de la redevance minière. Le transfert de compétences en cascade est déjà effectif. Ainsi, face au défaut de financement, deux OSC affirment : « Je préfère qu'on m'apporte de la ressource pour pouvoir demander des fonds internationaux plutôt qu'on me donne directement de l'argent » ; « Je participe depuis la phase préalable de PROJEG, même si on n'a jamais reçu de financements ». PROJEG a ainsi eu une démarche qui mobilise les acteurs dans la durée et les fédère fortement, grâce notamment aux espaces de concertation ancrés dans les régions (les collèges régionaux) plutôt que d'être un programme finançant essentiellement des projets en cascade. La démarche de PROJEG fidélise et fédère fortement les OSC, au-delà du financement, tandis qu'un programme qui est perçu comme un « guichet » d'appels à projets verrait vite une désertion des OSC quand le financement n'est plus là et la pérennité est plus ardue.</p> <p>En plus de tous ces paramètres positifs qui sont à la base de la pérennité, 2 acquis clés de PROJEG sont à pérenniser : les collèges régionaux et les collectifs. Les dispositifs sont opérationnels, les personnes et les savoir-faire sont présents, il faut pouvoir les transférer aux OSC. Pour ce faire, 2 dynamiques d'accompagnement sont mises en route pour une durée de 2 ans, c'est très court. Elles sont détaillées ci-après.</p>	
<b>Quelles bonnes pratiques sont susceptibles d'être enseignées, partagées et valorisées (ou mauvaises à ne pas reproduire) ?</b>	
Bonnes pratiques (succès)	Mauvaises pratiques (échecs)
- La mobilisation, la fédération et la fidélisation	- La difficile mobilisation des cotisations des OSC

<p>des OSC et des parties prenantes locales via les espaces de concertation que sont les collèges régionaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'investissement du PROJEG dans l'émergence de jeunes OSC, forces vives pour le futur.</li> <li>- La mobilisation des forces endogènes pour renforcer les membres et les dispositifs de structuration mis en place par PROJEG : l'identification des personnes ressources au sein des membres et le renforcement des membres par les pairs (dit remorquage).</li> </ul>	<p>pour faire fonctionner les collèges régionaux.</p>
<b>Quelles potentialités à exploiter, partager et valoriser ou quels obstacles, défis à anticiper ?</b>	
Potentialités / Leçons apprises des échecs	Défis à relever
<p><u>Potentiels :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les OSC et les leaders qui ont émergé grâce à PROJEG.</li> <li>- Les personnes ressources et les nouvelles compétences des OSC, mises au service pour renforcer leurs pairs, ou pour continuer les activités.</li> <li>- La structuration et le renforcement des OSC, en termes de plaidoyer et de contrôle public notamment.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La capacité des OSC à accéder aux instruments financiers des différents bailleurs.</li> </ul>
<b>Quelle originalité / innovation de l'expérience ?</b>	
<p>2 dynamiques d'accompagnement ont été mises en place pour assurer la pérennisation des collèges régionaux et des collectifs d'OSC. Pour ce faire, le 1<sup>er</sup> renforcement de capacité a été organisé pour l'équipe exécutive, et ce depuis 2016. En effet, il faut pour l'équipe un nouveau positionnement qui nécessite de nouvelles compétences. Ce nouveau positionnement nécessitait aussi beaucoup de clarification car il était déstabilisant : l'équipe se départissait de certaines fonctions de coordination, pour en acquérir d'autres. L'enjeu est d'avoir une équipe qui est convaincue de la démarche, et non une équipe qui suit et applique tout simplement les changements. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le coordonnateur passe du statut de « leader », qui coordonne, agit et guide, en accompagnateur, qui écoute et qui s'efface progressivement. Les plus-values de ces nouvelles compétences étaient à mettre en exergue. La définition et la valorisation de « l'accompagnement » a permis de réduire la méfiance.</li> <li>- Il faut ensuite définir « qui » est-ce qu'on accompagne.</li> <li>- Et seulement après, comment on les accompagne.</li> </ul> <p><u>Pour les collectifs :</u></p> <p>Il a fallu faire une typologie des collectifs : émergents, intermédiaires et matures. Actuellement, les 12 collectifs sont soit émergents (7), soit intermédiaires (5). Les collectifs émergents sont un noyau dur d'OSC rassemblées autour d'une même thématique, qui ont l'habitude de travailler ensemble, qui n'ont pas encore de représentants, et dont la vision commune est encore à bien définir. Le référentiel de compétences est à créer. Les collectifs intermédiaires ont déjà une vision commune claire, et leur référentiel de compétences existe en partie. Ainsi, pour assurer la dynamique de pérennisation des collectifs, un plan de renforcement de compétences est à mettre en œuvre pour les collectifs, et un plan d'accompagnement est mis en place pour les coordonnateurs.</p> <p><u>Pour les collèges régionaux :</u></p> <p>La même approche est adoptée pour le renforcement des collèges. Un groupe d'animation du collège (GAC) est mis en place pour prendre le relais du coordonnateur. Un comité d'éthique et de suivi (CES) est mis en place pour assurer le respect des règles, principes et valeurs déjà inculqués au niveau des</p>	

collèges. Des budgets autonomes sont élaborés avec les coûts incompressibles nécessaires au fonctionnement des collèges avec 2 sessions par an (10 fois plus petits que celui apporté par PROJEG). La 1<sup>ère</sup> session sera financée à moitié par PROJEG et par la cotisation des acteurs régionaux. La 2<sup>ème</sup> session sera autonome, entièrement financée par les acteurs régionaux. Un atelier national permettra ensuite de faire le bilan.

## E. RESUME DES RESULTATS DE LA CAPITALISATION

La genèse du PCPA Guinée, PROJEG, est issue d'une volonté et d'un engagement fort d'OSC guinéennes et françaises d'agir pour changer ensemble leurs pays. L'approche adoptée dès la conception est participative et inclusive. L'ancrage au niveau des territoires a tout de suite été adopté. Ainsi, il y a d'abord eu des assemblées régionales avant la mise en place de l'Assemblée générale actuelle. Les collèges régionaux, espaces de concertation ouverts à toutes les parties prenantes, membres ou pas de PROJEG, sont les lieux où sont identifiés les enjeux locaux, qui convergent éventuellement avec les enjeux nationaux, et les thématiques à prioriser par PROJEG dans ses interventions. Il n'y a donc pas de restrictions des thématiques d'interventions, il s'agit plutôt pour PROJEG de donner aux acteurs des leviers structurants pour répondre à leurs besoins. Ces approches particulières sont intéressantes car assurent d'une part la pertinence des actions, et d'autre part, apporte des solutions durables aux problématiques appréhendées par les OSC. Les collèges régionaux ont aussi l'avantage d'être des terroirs importants pour les futurs membres du PROJEG et consolident par ailleurs le membership. Les valeurs partagées par les membres sont basées sur la démocratie, la transparence, l'approche participative et la parité. Bien que très peu, les OSC françaises ont une place importante de par leur expertise et leur position neutre qui leur confère un rôle de médiation en cas de crises internes, ou relais de plaidoyers pour celles externes. Les membres sont limités à 150 OSC, mais les OSC ne s'en plaignent pas, toujours grâce à l'existence des collèges régionaux où elles peuvent participer activement, même sans être membres, en dialoguant et collaborant avec les pouvoirs publics locaux et les collectivités locales, et où elles peuvent bénéficier de renforcements de capacités par les pairs, de réseautage, etc.

Au vu des valeurs suscitées, il n'est pas étonnant de constater que la gouvernance du PROJEG est jugée dans la pratique comme très démocratique, transparente et respectant le jeu à 4 et la parité. Néanmoins, de par leur nombre les OSC guinéennes sont prépondérantes au niveau de l'AG. Les instances de gouvernance sont des lieux d'apprentissage où la rotation et l'alternance est de mise. À l'instar des autres PCPA, la communication est le point faible de PROJEG, même les potentiels tels que les diverses publications produites et les acquis du programme ne sont pas suffisamment valorisés et diffusés. À chaque AG, PROJEG invite des représentants des PCPA, mais cela reste insuffisant en termes de communication et apprentissage inter-PCPA.

Enfin, PROJEG est actuellement dans sa phase d'envol. Les membres en sont conscients et ont déjà identifié et mis en œuvre les forces endogènes qu'ils ont acquises ou consolidées tout au long de PROJEG. Les formations entre pairs, ou remorquages, sont déjà initiées, les OSC structurées et plus fortes entendent continuer leurs activités même sans le financement du PCPA, certains ont déjà engrangé d'autres partenariats (10<sup>ème</sup> FED). La démarche de PROJEG qui n'est pas axée sur le financement des projets mais plutôt la mobilisation des OSC et des acteurs locaux, notamment via les collèges régionaux, est levier important de pérennité, à capitaliser dans les PCPA. En effet, l'engouement pour les « guichets » cesse avec le financement, les espaces de concertation restent attrayants. Ainsi, 2 acquis de PROJEG, qui garantissent sa durabilité, font l'objet actuellement d'une dynamique d'accompagnement pour que les OSC s'en approprient : les collèges régionaux et les collectifs d'OSC. La pratique mise en œuvre, basée sur des nouvelles compétences d'accompagnement de l'équipe exécutive, est innovante, et le bilan sera effectué lors d'un atelier national. Elle est à suivre de près. Mais le plus important est de constater que les membres du PROJEG prennent en main leur avenir et ont une volonté farouche de défendre et de développer ce qu'ils ont construit tout au long du PROJEG.

## **Réunion de travail Pays – Capitalisation transversale des PCPA**

### **AGENDA**

#### **Objectifs :**

- Tirer des enseignements communs et spécifiques des expériences et pratiques vécues tout au long des PCPA et valoriser ces connaissances et compétences acquises.
- Identifier les conditions et/ou facteurs de réussite (l'environnement favorable) qui permettent aux PCPA de mieux appréhender les enjeux locaux et mondiaux qui ont évolué.
- Préparer les éléments d'un futur discours partagé (pour avoir plus tard un guide des pratiques et de méthodes de conception, de mise en œuvre et de pérennité pour une nouvelle génération des PCPA toujours innovants).

**Durée :** 1 jour

**8h30 :** Accueil des participants - enregistrement

**9h00 :** Ouverture de la réunion de travail : introduction et bienvenue. Présentation des participants.

**9h15 :** Présentation des objectifs de la réunion de travail

**9h30 :** Présentation et appropriation des 5 thématiques de capitalisation

**10h00 :** Partage des pratiques et des expériences

**11h00 :** Pause-café

**11h15 :** Partage des pratiques et des expériences (suite)

**12h30 :** Pause déjeuner

**14h00 :** Analyse des pratiques et des expériences

**16h00 :** Formulation des réponses aux questions de capitalisation, appropriation des éléments du discours partagé

**17h00 :** Clôture de la réunion de travail : Résumé des résultats de la journée et présentation succincte des prochaines étapes du processus de capitalisation